

Juin 2008 : changé le visage de la France

3

La réforme du contrat de travail : *harmoniser équité sociale et liberté !*

(juin 2008)

Concilier flexibilité pour l'employeur et sécurité pour le salarié, c'est l'objectif de la flexi-sécurité, un concept venant des pays qui connaissent le plein emploi et une solide protection sociale des salariés comme le Danemark.



L'accord a été obtenu après un long travail de concertation avec les partenaires sociaux. **Cette loi pose des garanties nouvelles pour les salariés** : CDI comme forme normale de la relation de travail, stage comptabilisé dans la période d'essai,

CNE requalifié en CDI, durée d'ancienneté requise pour prétendre au licenciement abaissée à 1 an au lieu de 2.

Pour moderniser les relations individuelles de travail, la rupture d'un commun accord entre employeur et salarié est instituée et un contrat "à durée déterminée pour la réalisation d'un objet défini" est prévu à titre expérimental pour 5 ans.

La loi Pécresse sur les Universités : *placer la France au plus haut niveau international !*

(juillet 2007)

L'autonomie des universités est un tremplin pour encourager la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants.

Les formations qualifiantes sont celles qui assurent l'avenir des étudiants. **La loi Pécresse indique pour la première fois l'obligation de créer un bureau d'insertion professionnelle pour aider chacun à trouver un emploi.**

La nouvelle gouvernance va accélérer l'intégration des universités dans leur environnement économique et social local grâce à la présence au conseil d'administration de représentants du monde économique et des collectivités locales.

L'Etat investit 20 Milliards d'euros sur 5 ans pour avoir des universités parmi les meilleures du monde et 50 000 bourses supplémentaires seront versées par les CROUS pour améliorer la situation des étudiants les plus défavorisés.



Le Grenelle de l'Environnement : *adopter des comportements écologiques exemplaires !*

(octobre 2008)

Jean Dionis a participé directement aux travaux du Grenelle de l'environnement (c'était l'un des seuls six députés à y prendre part).

Ceux-ci ont abouti à un ensemble de propositions qui seront examinées au Parlement au mois d'octobre prochain.

L'enjeu environnemental est le grand défi de l'avenir, il doit être perçu comme une opportunité pour la France. Le Grenelle de l'environnement a pour ambition de révolutionner nos mentalités, nos comportements et nos politiques.



Avec comme méthode la concertation des acteurs concernés, des parlementaires et des experts, les thèmes écologiques parmi lesquels la lutte contre le changement climatique ou la prévention des effets de la pollution ont été étudiés pendant plusieurs semaines.

Ensemble, les participants ont construit un consensus sur un plan d'actions concrètes pour le développement durable, qui sera la priorité de la présidence française de l'Union européenne de juillet à décembre 2008.



L'écrivain PUBLIC

LA SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE
À TOUTES VOS IMPRESSIONS

1219, avenue du Général Leclerc - 47000 AGEN
Tél. 05 53 47 38 81 - Fax 05 53 95 77 14
contact@attitude-communication.fr

OUVERT LE SAMEDI
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

NOUVELLE ADRESSE